

Article

Oui je le veux... Prise deux ? Évolution des intentions de remariage chez les Canadiens divorcés au cours des 20 dernières années

par Pascale Beaupré

Juillet 2008



L'Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada recueille des renseignements sur des enjeux sociaux majeurs au sein de la société canadienne depuis 20 ans.

Le périodique Quelques faits donne un bon aperçu de l'évolution de la société canadienne au cours des deux dernières décennies, dans le cadre du thème « Sans l'Enquête sociale générale, nous serions toujours sans réponses... »

Par Pascale Beaupré

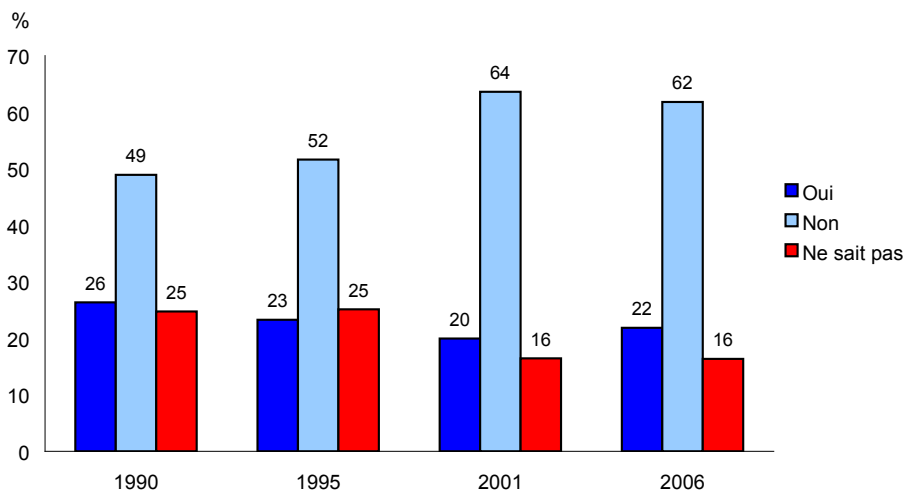
Oui je le veux... Prise deux ? Évolution des intentions de remariage chez les Canadiens divorcés au cours des 20 dernières années

Quarante ans passés, le mariage était beaucoup plus fréquent : la plupart des enfants naissaient de parents mariés et grandissaient également auprès d'eux sous le même toit. Les choses ont bien changé... Le divorce a connu une forte progression, l'union libre ne cesse de prendre de l'importance et plusieurs enfants naissent en dehors du mariage ou connaissent le divorce de leurs parents alors qu'ils sont encore jeunes.

D'après les données de l'Enquête sociale générale (ESG), les Canadiens divorcés représentaient 7 % de l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus en 2006. L'état de « divorcé » concerne beaucoup plus de personnes que nous laissent croire les données du moment : environ 13 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont vécu au moins un divorce au cours de leur vie conjugale, et près de la moitié d'entre eux se seraient remariés. Parmi les divorcés non remariés, certains continuent de chercher la « perle rare » ou semblent s'accommoder au fait de ne plus être en couple, alors que d'autres vivent en union libre avec ou sans l'intention de se remarier.

L'intention de mariage ou de remariage est un indicateur de l'évolution de la perception des Canadiens relative à l'institution du mariage. Dans le contexte d'instabilité conjugale croissante des dernières décennies, les personnes divorcées sont-elles moins susceptibles de se remarier qu'autrefois ? À la question « Avez-vous l'intention de vous remarier ? », moins du quart des Canadiens divorcés ont répondu par l'affirmative. Entre 1990 et 2006, la proportion de personnes divorcées qui ont indiqué vouloir se remarier a diminué, passant de 26 % à 22 %. À l'opposé, plus de 6 Canadiens divorcés sur 10 ont déclaré ne pas en avoir l'intention; une hausse par rapport à 1990 où cette proportion concernait environ 5 Canadiens divorcés sur 10.

Graphique 1
Plus de la moitié des Canadiens divorcés ont déclaré ne pas avoir l'intention de se remarier

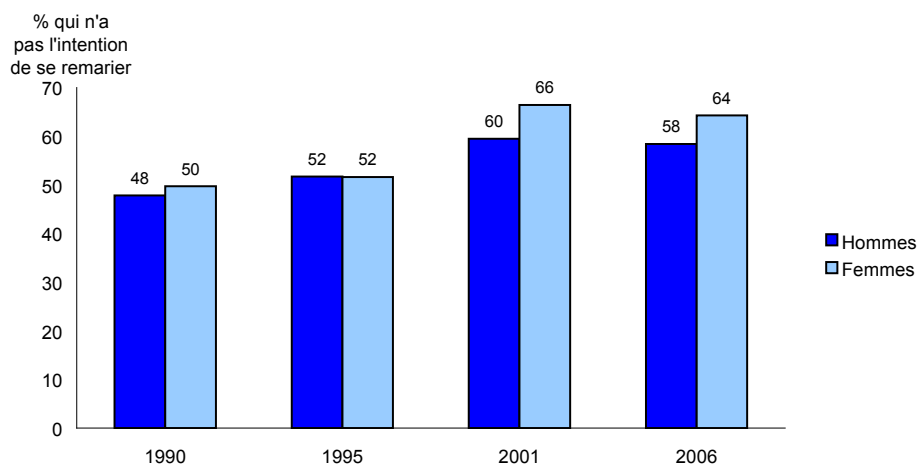


Source : Statistique Canada, *Enquêtes sociales générales*, 1990, 1995, 2001 et 2006.

Cependant, comme on peut le constater, sur le graphique ci-dessus, les Canadiens divorcés sont de moins en moins indécis quant à leur intention de remariage. En 1990 et en 1995, 25 % d'entre eux se disent plutôt indécis quant à leur intention de répéter cet événement. Depuis 2001, environ 16 % des personnes divorcées restent incertaines devant la question.

Pour les années 1990 et 1995, la proportion d'hommes et de femmes divorcés qui ont affirmé ne pas vouloir convoler en justes nocces à nouveau est à peu près équivalente. Depuis 2001, l'écart se creuse. En 2006, 64 % des femmes divorcées ont soutenu ne pas vouloir se remarier, alors que cette proportion se situait à 58 % chez leurs homologues masculins. Cette observation reflète bien la réalité, car les données révèlent qu'on dénombre plus de femmes divorcées que d'hommes dans cette même situation. En outre, ces derniers se remarient davantage et plus rapidement.

Graphique 2
Les hommes sont plus susceptibles de se remarier que les femmes



Source : Statistique Canada, *Enquêtes sociales générales, 1990, 1995, 2001 et 2006*.

Si les Canadiens divorcés envisagent moins de se remarier aujourd'hui qu'auparavant, c'est que beaucoup d'entre eux choisissent l'union libre plutôt que le mariage pour entreprendre une nouvelle relation. Ils sont même proportionnellement plus nombreux que les célibataires à vivre ainsi en dehors du mariage peu importe leur âge. Selon l'ESG, de 2006, la proportion des divorcés vivant en union libre se situe à environ 30 % comparativement à 22 % chez les célibataires. Les personnes divorcées qui vivent en union libre sont plus nombreuses à considérer l'idée d'un remariage : en 2006, 31 % des divorcés vivant en union libre ont déclaré vouloir se remarier, alors que cette proportion n'était que de 18 % chez leurs semblables vivant sans partenaire.

Parmi les provinces, c'est au Québec que l'intention de se remarier est la plus faible. En 1990, plus de six Québécois divorcés sur 10 indiquaient ne pas avoir l'intention de se remarier. Au fil des ans, le remariage a continué de perdre du terrain chez les Québécois divorcés. En 2006, près des trois quarts d'entre eux écartent le remariage de leurs intentions conjugales futures. Dans les autres provinces, ce recul du remariage se fait également sentir, mais dans une moindre mesure (42 % en 1990 et 57 % en 2006). Comme on peut le constater dans l'ensemble du pays, l'union libre devient de plus en plus une alternative au remariage.

Certains facteurs peuvent intervenir dans les intentions de se remarier ou non. Ainsi, les données de l'ESG montrent que de moins en moins de personnes divorcées ayant des enfants projettent de se remarier. De même, l'intention de se remarier chez les Canadiens divorcés diminue avec l'âge. En outre, les personnes ayant connu des divorces répétés sont les plus susceptibles de répondre par la négative à la question sur les intentions de se remarier.

Bien entendu, les intentions ne sont qu'un dessein de la volonté d'accomplir un acte. Malgré tout, il n'en demeure pas moins que dans ce contexte-ci, elles permettent de suivre l'évolution de la perception des Canadiens en regard au remariage.

Les données de cette analyse sont tirées des différentes Enquêtes sociales générales portant sur la famille. Le cycle 20 est le quatrième cycle de l'ESG consacré à la collecte de données sur la famille au Canada (les trois premiers étant les cycles 5, 10 et 15). La plupart des thématiques entre les cycles sur la famille sont répétées. Les cycles les plus récents comprennent quelques sections revues et élaborées davantage. L'analyse qui suit est basée sur un échantillon de répondants divorcés qui augmente selon les cycles : 975 répondants au cycle 5, 979 au cycle 10, 2 305 au cycle 15 et 2 464 au cycle 20.

Dans cette analyse, l'état matrimonial légal a été utilisé pour déterminer les personnes divorcées. Par définition, il s'agit d'une personne qui a obtenu un divorce et qui ne s'est pas remariée.

Références

Statistique Canada (2002), *La diversification de la vie conjugale au Canada*, n° 89-576-XIF au catalogue.

Statistique Canada (1999), *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*, n° 96-321 MPF au catalogue, n° 4.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 par téléphone au (613) 951-5979 ou par courriel à sasd-dssea@statcan.ca.

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :
Service de renseignements 1-800-263-1136

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Bientôt disponible...

Tous les jeudis, de juin à septembre, l'Enquête sociale générale publiera son nouveau périodique *Quelques faits*. Consultez *Le quotidien* de Statistique Canada le jeudi pour obtenir de l'information sur la satisfaction à l'égard de la vie, la retraite, l'Internet, les horaires surchargés, la famille, la victimisation et plus encore.